

Offrez à vos clients le traitement royal.

eRéclamations, la solution de demandes de règlement en ligne de TELUS Santé pour les fournisseurs de soins de santé affiliés

eRéclamations
Réclamez & recevez



Le processus par lequel vos clients envoient leurs demandes de règlement par la poste à des fins de remboursement par leur assureur peut parfois être long et fastidieux. La solution de demandes de règlement en ligne **eRéclamations** permet aux fournisseurs de soins de santé affiliés de faciliter ce processus laborieux pour leurs clients.

Un système web interactif pour la soumission de demandes de règlement par les professionnels de la santé

eRéclamations permet aux professionnels de la santé d'envoyer les demandes de règlement de leurs clients par voie électronique. Entièrement sécurisée et intégrée, cette solution web est conçue pour optimiser le processus de soumission des demandes. Elle est dotée d'outils permettant à la fois l'inscription des professionnels de la santé, la soumission de demandes de règlement, ainsi que la confirmation instantanée de la réponse de l'assureur. Cette solution établit un lien direct entre vos clients et leur assureur pour offrir plus de commodité. eRéclamations facilite et accélère le processus de remboursement et assure un traitement plus efficace des demandes de règlement, comparativement au processus de soumission par formulaires papier.

Avec eRéclamations, vous bénéficiez d'un processus plus rapide et cohérent de soumission de demandes à plusieurs assureurs. Grâce à cette solution, les **physiothérapeutes**, les **thérapeutes en réadaptation physique**, les **chiropraticiens**, les **podiatres**, les **psychologues** et les **professionnels des soins de la vue**, de même que les **docteurs en naturopathie**, **massothérapeutes** et **acupuncteurs** de certaines provinces ou toute organisation affiliée à ces professionnels, ont la capacité de soumettre par voie électronique les demandes de règlement au nom de leurs clients. eRéclamations permet d'attribuer au professionnel de la santé le montant remboursable par l'assureur. Ainsi, vos clients n'ont qu'à vous payer la portion non couverte par leur régime d'assurance puisque l'assureur vous paie directement les frais couverts.

La nouvelle solution bilingue, offerte à l'échelle du pays, réduira le nombre de formulaires papier en circulation et améliorera considérablement la rapidité et l'exactitude du traitement des demandes de règlement.

AVANTAGES POUR LES FOURNISSEURS DE SOINS DE SANTÉ :

- Services offerts sans frais aux fournisseurs de soins de santé
- Processus d'inscription simple et rapide
- Inscription et désinscription en tout temps
- Interface de soumission de demandes conviviale et sécurisée
- Réponse instantanée de l'assureur
- Paiements par l'assureur accélérés (y compris le dépôt direct si l'assureur le permet)
- Vérification de la couverture et de l'admissibilité des clients à des traitements définis
- Paperasse simplifiée
- Solution conçue pour faciliter la soumission de demandes à plusieurs assureurs
- Centre d'assistance de TELUS Santé

Inscrivez-vous dès aujourd'hui telussante.com/eReclamations



Réclamez et recevez avec eRéclamations

- Inscription sur le site web de TELUS Santé
- Soumission en ligne des demandes de remboursement ou de prédétermination à plusieurs assureurs*
- Confirmation instantanée des paiements par l'assureur*
- Option de cessation de prestations afin de recevoir le remboursement directement de l'assureur*
- Les clients n'ont qu'à payer les montants qui ne sont pas couverts par leur régime d'assurance*
- Outils de recherche pour visualiser les transactions antérieures
- Guide de l'utilisateur, fiche de conseils, formulaires et autres documents connexes disponibles en ligne
- Conforme à des directives strictes en matière de confidentialité et de sécurité, recommandées par la réglementation fédérale et provinciale applicable
- Conçue conformément aux normes de messagerie HL/7 d'Inforoute Santé du Canada

* Certains outils et certaines fonctionnalités de même que leurs avantages sont propres à eRéclamations et pourraient ne pas être offerts par tous les assureurs.

Développement à venir

eRéclamations est présentement offerte à l'échelle nationale aux physiothérapeutes, aux thérapeutes en réadaptation physique, aux psychologues, aux podiatres, aux chiropraticiens et aux professionnels des soins de la vue, de même qu'aux docteurs en naturopathie, massothérapeutes et acupuncteurs de certaines provinces, ainsi qu'aux organisations affiliées à ces professionnels. TELUS Santé prévoit élargir son offre pour y inclure d'autres spécialistes de soins de santé.

Nous reconnaissons que certains fournisseurs de soins de santé et certaines cliniques utilisent déjà un système de gestion de pratique et des dossiers de leurs clients. TELUS fournit maintenant sans frais des nouveaux programmes, outils et documents aux fournisseurs de logiciels, permettant ainsi l'intégration de eRéclamations aux fonctions de ces systèmes de gestion de pratique.

Facilitez la vie de vos clients

eRéclamations permet d'offrir à vos clients une méthode plus pratique de payer leurs services médicaux.

Nous comprenons vos besoins et nous pouvons vous aider à intégrer ce système en ligne à votre pratique dès aujourd'hui.

CONFIGURATION NÉCESSAIRE POUR eRéclamations :

Les configurations nécessaires pour accéder au portail sont minimales.

AUCUN MATÉRIEL OU LOGICIEL REQUIS :

- Résolution d'écran optimisée (1024 X 768 recommandée, et 800 X 600 prise en charge)
- Accès à Internet (fournisseur de service de votre choix)
- Systèmes d'exploitation Windows récents (Vista, Windows 7...)
- Navigateur Internet :
 - Explorer (versions 8 à 11)
 - Firefox (versions 11 à 35)
 - Chrome (version 42)



AST1221_eClaims_DataSheet_FR_V8_RGB_April_2016_KF
TELUS est une marque de commerce déposée utilisée avec l'autorisation de TELUS Corporation.
Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. © 2016 TELUS.



L'information pour la vie.